

424. La division de l'Île du Prince-Edouard contenait 47 phares et un sifflet d'alarme. La dépense d'entretien a été de \$14,796. La goëlette "Prince Edouard" a porté les approvisionnements annuels.

425. La division de la Colombie-Anglaise contenait 10 phares et 2 sifflets de brume ; ils ont été approvisionnés par le steamer "Sir James Douglas." La dépense d'entretien a été de \$19,604, et celle de construction de \$6,918.

426. Le département a sous son contrôle 8 vapeurs qui sont la propriété du gouvernement, pour l'approvisionnement des différents phares, la pose et la levée des bouées, les secours aux naufragés, etc., etc., à part le steamer "Sir James Douglas" qui remplit une charge pour ce département sur la côte du Pacifique. Le coût total d'entretien de ces vapeurs pour 1888 a été de \$150,659.

427. Comme le "Northern Light" ne pouvait plus faire le service entre l'Île du Prince-Edouard et la terre ferme, le "Stanley" fut construit en Écosse, pour le remplacer. Le prix était de \$141,133 (£29,000), le vapeur commença à faire le service l'hiver dernier et a donné entière satisfaction.

428. Un corps de police a été établi depuis plusieurs années aux ports de Montréal et de Québec, dans le but de maintenir l'ordre et de réprimer le racolage des matelots pour l'entretien duquel un droit de 8 centins par tonneau est prélevé sur tous les navires qui entrent dans l'un ou l'autre de ces ports ; ce droit est payé une fois par année par les vaisseaux de cent tonneaux et au-dessous et deux fois par année par ceux de plus de cent tonneaux. En 1888, le corps se composait de 69 hommes, soit 30 à Québec et 39 à Montréal ; il a été fait 758 arrestations, soit 30 de moins que durant l'année précédente. Il y a eu une augmentation de dépenses sur les recettes de \$16,206, et durant les 19 dernières années la dépense totale a excédé le revenu total de \$196,593.